

Bardages en bois : comment les fixer correctement ?

Un bardage en bois donne à un projet de construction un aspect à la fois chaleureux et épuré. Il faut toutefois veiller à le fixer correctement. Le présent article livre un aperçu des différentes méthodes permettant de fixer les bardages en bois comme il se doit.

L. Vanderstraeten, rédactrice pour le CSTC

Les bardages en bois peuvent être fixés de deux manières :

- soit par des moyens mécaniques tels que clous ou vis; les clous lisses et les agrafes sont toutefois déconseillés
- soit par collage de panneaux; ce mode de fixation ne s'effectue pas sur chantier.

Fixations mécaniques

Si l'on opte pour les fixations mécaniques, il est recommandé d'enfoncer les clous ou les vis **vers le bas et de biais**. Ceux-ci doivent pénétrer dans la structure portante sur au moins 25 mm et permettre **un certain jeu**. Les vis sont dès lors logées au centre de trous préforés. On veillera à ce que des copeaux ne se trouvent pas piégés dans ces trous. On réduira la tension dans les vis en les vissant complètement, puis en les dévissant d'un quart de tour. Enfin, si les éléments sont posés horizontalement, on procédera généralement **de bas en haut**.

Fixation de lames

En cas de **profils à chevauchement simples** et de fixations apparentes, ces dernières sont placées à au moins 15 mm (cinq fois le diamètre d'un clou de 3 mm) du bord inférieur de la lame, sans pénétrer dans la lame inférieure. Si les fixations ne sont pas apparentes, une seule fixation à 15 mm du bord supérieur de la lame suffit.

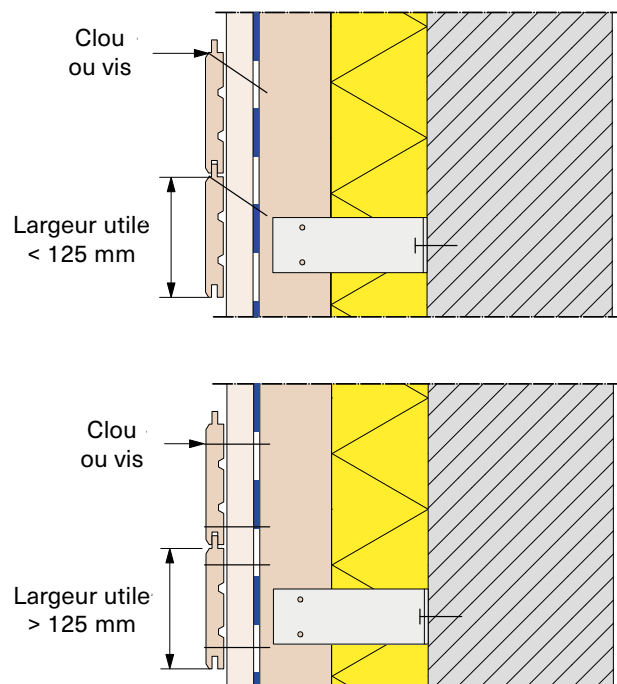
Pour éviter que les lames ne se fissent aux extrémités, on positionne les clous ou les vis à une distance correspondant à cinq fois le diamètre des clous ou à trois fois le diamètre des vis (si le bois est préforé).

Les **profils à rainure et languette** permettent des fixations apparentes ou non apparentes, en fonction de la largeur des lames (voir figure 1). Les fixations non apparentes ne peuvent être envisagées que pour les lames de faible largeur (largeur utile < 125 mm). Elles se placent alors dans

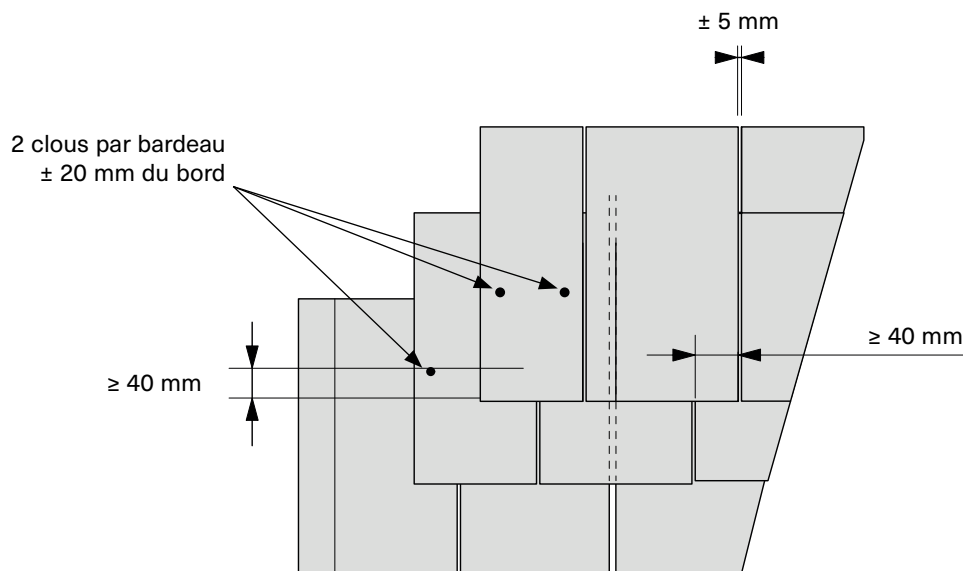
la partie basse de la languette; une seule fixation par latte est nécessaire. Si les fixations sont apparentes, on en prévoit une ou deux par latte, selon que leur largeur utile est respectivement inférieure ou supérieure à 125 mm.

Les prescriptions en cas de **profils ajourés** sont les mêmes que pour les profilés à rainure et languette.

Enfin, les **lames en bois composite** sont généralement fixées au moyen d'attaches spécifiques semblables à celles



1 Fixation non apparente (au-dessus) et apparente (en dessous).



2 Pose des bardeaux.

utilisées pour les panneaux. Il est recommandé de toujours se référer aux instructions du fabricant.

Fixation de panneaux

La distance à respecter entre les points de fixation varie en fonction du type de panneau, de son épaisseur et de son exposition. Il faut donc impérativement respecter les instructions du fabricant.

Une **fixation apparente** s'opère habituellement au travers du panneau à l'aide de vis ou de rivets sur une sous-structure en aluminium.

Les fixations doivent être placées à au moins 20 mm des bords du panneau pour éviter un éclatement local de l'élément. Cette distance correspond au maximum à dix fois l'épaisseur du panneau (en mm). Le trou préforé sera légèrement plus large que le diamètre de la vis, afin de permettre la libre dilatation des panneaux.

Une **fixation non apparente** peut être réalisée de diverses manières :

- sur une sous-structure en aluminium à l'aide de crampons ou d'anneaux de suspension spécialement conçus à cet effet
- au moyen d'une colle élastique (voir ci-après)
- à l'aide de cornières métalliques ou en matière synthétique, en cas de panneaux rainurés. Elles doivent pouvoir

résister au vent, au poids propre des panneaux, à la corrosion, ... On veillera à l'écoulement correct des eaux (en perçant des trous d'au moins 8 mm de diamètre aux endroits où l'eau est susceptible de stagner, par exemple). En ce qui concerne les raccords, on prévoira un espace d'au moins 8 mm entre les panneaux, afin de permettre leur mouvement tant en sens horizontal que vertical. Cet espace peut rester ouvert ou être obturé au moyen d'un profilé d'étanchéité en aluminium, en PVC ou en EPDM.

Fixation de bardeaux

Il est préférable de fixer les bardeaux sur un lattis horizontal. Compte tenu de leur taille restreinte, ces éléments peuvent être appliqués sur des supports aux formes les plus variées. Leur mise en œuvre doit tenir compte des prescriptions suivantes :

- les bardeaux doivent être placés de sorte que le fil du bois soit disposé verticalement
- les joints verticaux doivent être décalés d'au moins 40 mm sur trois rangs successifs (voir figure 2)
- un jeu de 5 mm doit être prévu entre les bardeaux, de façon à laisser le bois travailler.

En général, la fixation s'effectue **au moyen de deux clous** placés à 40 mm au-dessus de la ligne du pureau et à 20 mm des bords. Si la largeur des bardeaux est supérieure à 200 mm, une troisième fixation est prévue entre les deux premières.

Fixation au moyen de colle

Le collage s'applique uniquement aux **panneaux**. Pour des raisons d'efficacité et de durabilité, il est préférable de l'effectuer **en usine** (sur des profilés métalliques, par exemple) et non sur chantier. En effet, les conditions (température, humidité, ...) doivent être optimales, ce qui n'est pas toujours évident sous le climat belge. Coller les éléments sur place comporte donc un risque réel. ◆

Plus d'infos ?

Découvrez tout ce qu'il faut savoir sur le bardage en bois dans la **NIT 243**. Téléchargez-la sur le site Internet du CSTC ou via ce code QR.

